

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE L'AUTORISATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EUROVIA GRANDS TRAVAUX S.A.S.	
« Le Grand Ormeau »	
Parcelle ZR34	
37310	SUBLAINES

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :
- une installation classée relevant du régime de déclaration :

Ancien exploitant :

Date effective du changement d'exploitant :

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :

Déclarant :

Date de la déclaration du changement d'exploitant :

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R. 512-68 du code de l'environnement.

Les installations de la société EUROVIA GRANDS TRAVAUX situées à l'adresse ci-dessus demeurent réglementées par :

- l'arrêté préfectoral d'autorisation temporaire n° 20381 du 29 août 2016,
- l'arrêté complémentaire d'autorisation temporaire n° 20459 du 23 février 2017.